

Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) géomètre topographe option cabinet de géomètre

Information
fournie par :
Carif-Oref Défi
métiers

Date de mise à jour : 24/09/2018 | Identifiant OffreInfo :
14_AF_0000000134

Certification et éligibilité au compte personnel de formation

Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) géomètre topographe option cabinet de géomètre - Code CertifInfo 25412

- Niveau de qualification : 5 - Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques
- Éligibilité CPF : Code 239578 | Début de validité 02/01/2019

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

Vous réalisez des relevés topographiques, dressez des plans, réalisez des projets fonciers et d'infrastructures, des implantations d'ouvrages (limites de propriétés, voiries, réseaux divers) à partir de l'état existant physique et juridique des propriétés. Suivant l'importance du chantier ou de la mission, vous organisez, animez et contrôlez les équipes topographiques en respectant les règles de l'art, les consignes de sécurité et les normes de qualité. Vous pouvez être amené à exercer votre activité en bureau ou en extérieur (la montagne, les voies de circulation, les milieux urbains ou ruraux) et dans des conditions météorologiques et d'environnement exceptionnelles (pluies, neige, froid, etc.). Vous aurez parfois à effectuer des déplacements de courte durée.

Programme de la formation

Module 1 : Réaliser des levés topométriques et topographiques :

Etablissement de canevas de points planimétriques et altimétriques - Reconnaissance sur le terrain - Techniques de levés par alignement, prolongement et rayonnement - Technique

des levés codés - Utilisation des systèmes GPS - Traitement des données par calcul manuel et informatisé - Report de points par dessin manuel et dessin assisté par ordinateur (DAO) - Edition des plans.

Module 2 : Réaliser des implantations et des études d'infrastructure :

Techniques d'établissement des schémas d'implantation à partir des plans et des profils des ouvrages - Détermination des cotes et coordonnées (calcul topométrique) - Techniques d'implantation au moyen de l'équerre optique - Techniques d'implantation aux instruments topographiques - Etablissement des procès-verbaux d'implantation et de réception - Analyse des dossiers des projets d'infrastructure et recherche d'informations auprès des concessionnaires des réseaux - Etablissement d'un avant-projet sommaire - Méthodes d'établissement des projets (caractéristiques géométriques des voies de circulation et des réseaux) - Calculs topométriques et techniques de métrés - Estimation financière des projets - Techniques d'élaboration des dossiers de consultation des entreprises - Rédaction des documents de suivi.

Module 3 : Réaliser des études foncières :

Techniques d'analyse des plans et documents écrits (titres de propriété, documents cadastraux) - Réglementation en matière d'urbanisme - Etablissement d'un avant-projet - Calculs topométriques - Etablissement du projet foncier - Méthodes de détermination de surfaces par le calcul et graphiquement - Suivi administratif des dossiers - Techniques d'archivage et pièces de conservation - Techniques de levers de façades - Techniques de levers d'intérieur - Etablissement des plans d'architecture - Réglementation en matière de copropriété et de division - Détermination de surfaces (Loi Carrez).

Période en entreprise (PE) : mise en pratique de la formation reçue et intégration dans le secteur de la topographie en tant que futur technicien supérieur au sein d'un cabinet de géomètre.

Session de validation :

Validation et sanction

Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) géomètre topographe option cabinet de géomètre; Attestation de suivi de présence

Type de formation

Certifiante

Sortie

Bac + 2

Fin de scolarité, sortie fin de 3e

Métiers visés

Code Rome

- F1107 : Mesures topographiques

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Durée

1090 heures en centre, 86 heures en entreprise, 35 heures hebdomadaires

Conventionnement : Non

Financier(s)

Conditions d'accès

Public(s)

Demandeur d'emploi, Salarié

Modalités de recrutement et d'admission

Test;Entretien

Niveau d'entrée : Information non communiquée

Conditions spécifiques et prérequis

Avoir un niveau terminale scientifique ou technique. Ou être un professionnel de la topographie ou des travaux publics, être titulaire d'un titre professionnel de niveau IV et avoir 2 ans d'expérience de la topographie ou des TP. Visite médicale préalable à l'entrée en formation.

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

Afpa Champs-sur-Marne

67 Avenue du Général de Gaulle

BP 80

77420 - Champs-sur-Marne

Responsable :

Téléphone fixe : 39 36

Contacts

Contact sur la formation

Responsable : Mme ou M.

Téléphone fixe : 39 36

fax :

Site web :

Contacteur l'organisme

Contacteur l'organisme formateur

Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

SIRET: 82422814200108

77420 Champs-sur-Marne

Responsable :

Téléphone fixe : 39 36

Site web : <https://www.afpa.fr/>

Contacteur l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 14/10/2019 au 26/06/2020

débutant le : 14/10/2019

Adresse d'inscription

Afpa Champs-sur-Marne

67 Avenue du Général de Gaulle

BP 80

77420 - Champs-sur-Marne

Etat du recrutement : Ouvert

Modalités : Entrées / Sorties à dates fixes

Organisme responsable

AFPA DR Accès emploi Ile-de-France

SIRET : 82436343601230

Adresse

Afpa Montreuil

3 Rue Franklin

93100 - Montreuil

Téléphone fixe : 39 36

Contactez l'organisme